

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2024**  
**COMMUNE DE LONGCHAMP-SUR-AUJON**

La réunion a débuté le 21 mai 2024 à 18h45 sous la présidence du Maire, Monsieur MARY Patrick.

**Membres présents :**

Madame BRESSON Camille - Conseillère Municipale  
Madame CABELEIRA Marie-Françoise - Conseillère Municipale  
Monsieur DOS SANTOS Guillaume - Conseiller Municipal  
Madame FLEURY Sandrine - Maire-Adjoint  
Monsieur FOUTRIER Fabrice - Conseiller Municipal  
Monsieur LECLERE Étienne - Conseiller Municipal  
Monsieur MARY Patrick - Maire  
Monsieur THIEBAULT Bertrand - Maire-Adjoint

**Membres absents représentés :**

-

**Membres absents :**

Madame PENNESI Christelle - Conseillère Municipale

Secrétaire de séance : Monsieur LECLERE Étienne

Le quorum (plus de la moitié des 9 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

- Validation du PV du précédent conseil
- 25\_2024 - Acquisition chauffe-eau
- 26\_2024 - Répartition du capital social société SPL-XDEMAT
- 27\_2024 - Devis tracteur tondeuse
- 28\_2024 - Devis débroussailleuse
- 29\_2024 - Couverture salle des fêtes (côté parking)
- 30\_2024 - mur salle des fêtes
- Questions diverses

---

**- Validation du PV du précédent conseil**

Monsieur le Maire présente au conseil Le Procès Verbal de la séance du 09 avril 2024. Le Conseil le valide.

**8 voix pour**

**25\_2024 - Acquisition chauffe-eau**

Monsieur le Maire présente un devis de la société HENRY Philippe concernant l'acquisition et l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique pour la salle des fêtes. Montant ttc : 4781.47 €

le conseil valide le devis à l'unanimité.

**8 voix pour**

**26\_2024 - Répartition du capital social société SPL-XDEMAT**

Le Maire présente au Conseil un rapport de la société SPL-XDEMAT qui demande à la commune de délibérer sur la répartition du capital social de la société. Le rapport lû, le conseil valide la répartition.

**8 voix pour**

**27\_2024 - Devis tracteur tondeuse**

Monsieur le Maire présente le devis d'un tracteur tondeuse de la société Basset afin de remplacer l'ancien tracteur qui est hors d'usage. cout Hors Taxes : 5083.33 €

Le conseil approuve le devis à l'unanimité

**8 voix pour**

**28\_2024 - Devis débroussailleuse**

Monsieur le Maire présente le devis d'une débroussailleuse de la société Basset, annonçant que la débroussailleuse actuellement à disposition de l'employé communal n'est plus en état de marche. Montant H.T : 716.66 €.

Le conseil approuve le devis à l'unanimité.

**8 voix pour**

**29\_2024 - Couverture salle des fêtes (côté parking)**

Monsieur le Maire annonce que la Toiture de la Salle des fêtes doit être rénové. Il présente les devis de deux prestataires.

Après examen des deux devis, le conseil retient à l'unanimité celui de la société ROSETTI pour un montant HT de 13169 €.

**8 voix pour**

**30\_2024 - mur salle des fêtes**

Monsieur le Maire annonce que le mur de la Salle des fêtes doit être rénové. Il présente les devis de deux prestataires.

Après examen des deux devis, le conseil retient à l'unanimité celui de la société LOTTE TP pour un montant HT de 7163€.

## **8 voix pour**

### **Questions diverses**

- L'association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite a pour projet de créer un lieu Mémoriel sur notre commune, nommé « la Peupleraie de la Mémoire », afin d'honorer les militaires et membres de la société civile ainsi que les disparus d'origine auboise depuis la fin de la seconde guerre mondiale tout en perpétuant la mémoire pour les générations futures.
- A propos du sinistre lampadaire de la grande rue, le dossier est finalisé, l'on attend des indemnités de 2150 €
- Un nouveau sinistre lampadaire a eu lieu rue de Maranville. Le dossier a été déposé à l'assurance
- Un projet de relais téléphonie mobile a lieu sur notre commune : la société ATC propose d'étudier l'installation d'une antenne relais afin d'accueillir les équipements techniques des opérateurs de téléphonie mobile.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h00.

Monsieur LECLERE Étienne  
Secrétaire de séance

Monsieur MARY Patrick,  
Maire